Le Burundi s'attaque au problème de la traite des êtres humains

@rib News, 08/04/2017 â€“ Source Xinhua Burundi : les parlementaires appellent au dÃ©mantÃ¨lement des rÃ©seaux criminels en matiÃ¨re de trafic d'Ãªtres humains Les parlementaires burundais ont appelÃ© vendredi le gouvernement Ã enclencher rapidement une synergie de toutes les forces vives de la nationale, en vue d'un dÃ©mantÃ¨lement des rÃ©seaux criminels en matiÃ¨re de trafic d'Ãªtres humains (TEH) dans le pays.

Ces reprÃ©sentants du peuple ont formulÃ© cette recommandation dans un atelier organisÃ© Ã leur intention par le ministÃ¨re burundais des Droits de la personne humaine, pour vulgariser la loi nÂ°1/28 du 29 octobre 2014 portant sur la prÃ©vention et la rÃ©pression de la traite des personnes au Burundi. D'emblÃ©e, FÃ©lix Ngendabanyikwa, secrÃ©taire permanent du ministÃ¨re, a reconnu dans son mot d'ouverture de l'atelier "l'ampleur du mal" en soulignant que celui-ci est une problÃ©matique mondiale allant au-delÃ des frontiÃ¨res burundaises. D'aprÃ¨s l'expertise onusienne, la traite des Ãªtres humains gÃ©nÃ©rerait aux trafiquants environ 32 milliards de dollars, alors que chaque annÃ©e, 2,5 millions de personnes, essentiellement femmes et enfants, tomberaient sous l'emprise des trafiquants. Selon l'Observatoire national pour la lutte contre la criminalitÃ© transnationale (ONLCT), en 2016, 824 filles et femmes burundaises ont Ã©tÃ© victimes du trafic d'Ãªtres humains. "Au Burundi, ce flÃ©au qui se prÃ©sente sous diverses formes, frappe particuliÃ¨rement des jeunes filles burundaises qui disparaissent des Ã©crans-radars au niveau de leur cadre de vie moyennant certaines connections mafieuses. Le trafic de celles-ci est effectuÃ© avec des rÃ©seaux clandestins installÃ©s dans des pays voisins servant de sites de transit vers des pays lointains d'accueil oÃ¹ le risque d'y trouver la mort n'est pas Ã©cartÃ©", a expliquÃ© M. Ngendabanyikwa. Mme Claphe Christine Ntunzwenimana du mÃªme ministÃ¨re a prÃ©cisÃ© que les victimes burundaises les plus affectÃ©es par le phÃ©nomÃ¨ne de trafic d'Ãªtres humains, avec une prÃ©dominance fÃ©minine, proviennent de quatre provinces densÃ©ment peuplÃ©es, que sont Ngozi, Kayanza, Karusi et Gitega. Comme pays voisins et lointains du Burundi servant de site de transit pour les enfants burundais victimes de ce trafic, Mme Ntwenzwenimana a citÃ© la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC), le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, la Zambie, le Soudan du Sud, le Soudan du Nord, l'Ethiopie et le Malawi. Ces victimes burundaises de ce trafic, a-t-elle rÃ©vÃ©lÃ©, sont orientÃ©es vers les travaux champÃªtres, les travaux domestiques et ceux d'exploitation sexuelle en Asie (Liban, Oman, Arabie saoudite), en AmÃ©rique (Etats-Unis), en Europe (NorvÃ¨ge) et en Australie. Par ailleurs, selon une Ã©tude sur ce trafic commanditÃ©e par la Commission nationale indÃ©pendante des droits de l'Homme (CNIDH, institution burundaise) en partenariat avec le projet GRAPP (Great Lakes Trafficking Protection Partnership), le Burundi a enregistrÃ©, pour la pÃ©riode allant de janvier 2010 Ã mars 2012, 174 victimes du TEH, parmi lesquelles on relÃ¨ve 47 enfants de moins de 18 ans. Pour leur part, des rapports produits par les Etats-Unis sur le TEH en 2011 et en 2015, indiquent que le Burundi est un pays d'origine des mineures et des femmes soumis au travail forcÃ© et au trafic Ã des fins sexuelles. Ces rapports mentionnent en outre que le Burundi n'a pas encore pris d'initiatives pour identifier les victimes du TEH et pour offrir Ã celles-ci des services de protection les ciblant spÃ©cifiquement. "NÃ©anmoins, quoique le Burundi soit encore classÃ© sur la liste de surveillance de la catÃ©gorie II dans laquelle sont alignÃ©s les pays qui ne sont pas encore conformÃ©s aux normes minimales pour l'Ã©limination du TEH, force est de reconnaÃ®tre que les autoritÃ©s gouvernementales dÃ©ploient des efforts importants pour s'y conformer", nuancent ces rapports du gouvernement amÃ©ricain. Les parlementaires ont dÃ©plorÃ© que cet Ã©tat des lieux ainsi dressÃ© sur cette problÃ©matique au Burundi, ne fasse pas ressortir les actions menÃ©es dans le "combat contre les bourreaux". "Ce trafic se fait en rÃ©seaux et l'Ã©pineuse question qui se pose pour le Burundi, est celle de pouvoir identifier les commanditaires des crimes en la matiÃ¨re", se sont accordÃ©s bien des parlementaires dans leurs plaidoyers. Comme piste de solution pour le court et moyen terme, le dÃ©putÃ© Pamphile Malayika de la circonscription Ã©lectorale de Kirundo (nord-ouest), a suggÃ©rÃ© que le Burundi "lave d'abord son linge sale en famille" en commenÃ§ant par le dÃ©mantÃ¨lement de son rÃ©seau national en matiÃ¨re du TEH.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});